le peuple valdôtain

26 avril **2012**
n° **17**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Notre résistance : les mouvements autonomistes contre le centralisme

Le texte de l'accord page 7

Dans la semaine où l'Italie célèbre l'anniversaire de sa libération, on doit amèrement constater que les scandales concernant «Margherita» et «Lega» ont achevé de discréditer le système des partis. Depuis une vingtaine d'années, la chute des idéologies a provoqué un éclatement des formations traditionnelles, dont les héritiers plus ou moins légitimes changent de nom comme on change de chemise. Les identités d'une droite en déroute, d'un centre qui se cherche et d'une gauche qui est le supporteur le plus fidèle de la politique de droite du gouvernement Monti, sont en pièces. Au Parlement italien, il n'y a pratiquement plus que deux forces politiques qui existent depuis la fin de la deuxième guerre mondiale : ce sont, paradoxalement, la Südtiroler Volkspartei et l'UV. Ces deux mouvements sont profondément enracinés dans les réalités qu'ils représentent, car ils sont les garants des droits des populations respectives, de leur aspiration à la liberté, des valeurs politiques qu'ils partagent. Ils ont souscrit un accord politique de longue haleine, qui s'étend au Partito Popolare Trentino Tirolese, à la Slovenska Skupnost et à l'Union Autonomista Ladina, dans le but d'opposer une résistance efficace vis-à-vis des attaques centralistes de l'Etat italien contre les autonomies. •

La Tour des Communications a été inaugurée vendredi dernier

Le financement des partis et des mouvements

EDITORIAL par Osvaldo Chabod

Le financement des partis et des mouvements politiques est en ce moment un fait discuté sur la scène politique italienne à cause du manque de règles et de transparence.
Ce défaut d'un côté et les abus, la mauvaise gestion de l'argent des partis et la corruption, de l'autre, vont inéluctablement provoquer des dommages à la légitimité des partis et des mouvements politiques en tant que représentants du peuple et de la démocratie.
Et alors voilà que maintenant tout le monde détient le juste remède pour faire face à ces problèmes : dans notre Région Alpe et Pd sont en train de préparer une ébauche de loi régionale «per la trasparenza dei partiti», l'IDV démarre avec une campagne pour recueillir des signatures pour un référendum portant sur l'abolition du financement public des partis.
L'Union Valdôtaine a, depuis longtemps, un bilan absolument transparent, qui est approuvé par deux différents organes internes au Mouvement, le Comité fédéral et le Conseil fédéral, qui est certifié par trois commissaires aux comptes professionnels et qui est publié sur des journaux nationaux : toutes les dépenses sont régulièrement accompagnées par les pièces justificatives respectives et cela se passe même pour les associations collatérales auxquelles le mouvement confie des ressources économiques (l'Entraides des femmes et la Jeunesse valdôtaine).
Il est évident qu'une réflexion sérieuse doit être entamée sur le problème du financement public des partis et des mouvements et sur les éventuels différents moyens pour permettre d'assurer les ressources financières nécessaires à leur activité.
L'alternative au financement public, c'est de permettre aux personnes et aux groupes privés de s'en charger.
Mais sommes-nous sûrs que cela n'entraînera pas une dépendance des partis et des mouvements, des groupes d'intérêts riches en capitaux, lesquels pourraient soutenir les partis selon des thèmes et des choix spécifiques ?
Et sommes-nous sûrs qu'un système de financement privé n'engendrerait pas un manque de transparence ultérieur, qui ne permettrait pas aux citoyens de se faire une idée de la situation sur les intérêts auxquels le financement des partis est lié ?
Je suis enfin convaincu qu'il faut de nouvelles règles, un contrôle effectif sur les budgets des partis et une diminution réelle du financement public : mais l'abolition de ce dernier ne serait pas, à mon avis, la meilleure solution. •

ELECTIONS COMMUNALES » page 3

Le dimanche 27 mai, élections communales à Arnad, Issime et Valsavarenche

Les Sections de l'Union Valdôtaines d'Arnad, Issime et Valsavarenche ont travaillé récemment pour préparer les listes des candidats qui se présenteront aux prochaines élections.
Le point de la situation avec les Présidents des Sections.

TRANSPORTS » pages 4 et 5

Questions/réponses sur le chemin de fer Aoste/Pré-Saint-Didier

Le présent et l'avenir de la ligne Aoste/Pré-Saint-Didier analysés dans un approfondissement de deux pages qui prend en examen les avantages et les coûts de la ligne. Le choix entre continuer à soutenir les déficits de gestion ou démanteler la ligne existante est très délicat et doit être évalué sur le long terme.

CONSEIL RÉGIONAL » page 8

Modifications concernant la santé et médecine pénitentiaires

Une table de travail au niveau régional sera mise en place, avec l'implication des organisations syndicales, pour la définition des procédures d'acquisition du personnel et de son salaire, en cohérence avec l'Accord collectif national pour la médecine générale.

...» fin de citation lcaveri@gmail.com

«Les bons comptes font les bons amis».
Proverbe français

Il cerchio magico

0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVIII année

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques.

2 • L'Union Valdôtaine s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

Attention aux comptes publics!

NOUVELLES DU SÉNAT — Antonio Fosson

Une des questions que l'on nous pose fréquemment à nous les politiques, pour savoir aussi qui est responsable, est de savoir comment notre Etat a pu par le passé accumuler une dette publique de 1.900 milliards d'euros, pourquoi personne n'a pu s'opposer à l'accumulation de cet énorme poids pour les générations futures et pourquoi aucun organe de contrôle n'a été capable de bloquer cette mauvaise habitude.
Le Sénat a voté cette semaine,

Le Sénat a voté un texte qui prévoit l'équilibre budgétaire

par le biais d'une loi constitutionnelle, un texte qui prévoit en effet la stabilité, ou mieux l'équilibre budgétaire grâce à une loi inscrite dans la Constitution, sous une forme par conséquent extrêmement contraignante du point de vue institutionnel. La loi sera appliquée à partir de la manœuvre financière de l'année 2014 et représente une des étapes fondamentales de la réponse italienne aux engagements pris avec l'Europe. La grande majorité qui a approuvé cette loi (235 oui) est supérieure aux deux tiers des Sénateurs et nous avons donc évité le referundum à ce sujet lancé au contraire par l'IDV.
Selon la Constitution, le recours à l'endettement n'est finalement plus possible en Italie comme cela se produisait les années précédentes (à part quelques petites exceptions!) ou mieux encore, il sera uniquement autorisé pour des événements exceptionnels en ayant avant l'autorisation de la Chambre. La loi prévoit aussi une autre nouveauté, c'est-à-dire l'institution d'un organisme indépendant du Parlement et de la politique auquel attribuer des compétences d'analyses et de vérification de l'application des règles budgétaires. Ce passage parlementaire ne peut être jugé que positivement et donc nous y étions favorables même si, d'un point de vue économique, il pourrait avoir des répercutions dangereuses pour notre économie.
A l'avenir, l'Etat ne s'endettera plus mais notre économie progressera quand le Pays diminuera aussi ses dépenses car sinon il n'aura pas d'argent pour promouvoir le développement!
A ce propos, pour réduire les coûts de la politique, trois lois constitutionnelles ont été approuvées cette semaine: la

Selon la Constitution, le recours à l'endettement n'est finalement plus possible en Italie

première réduit le nombre des Conseillers régionaux en Sicile de 90 à 70, la deuxième réduit ceux de la Sardaigne de 80 à 60, et la troisième prévoit pour le Frioul-Vénétie Julienne, un conseiller régional pour 25.000 habitants en fixant en ce moment leur nombre à 48, après une délibération dans ce sens des Conseils Régionaux respectifs. Certes, les coûts de la politique ne dépendent pas seulement du nombre des conseillers, car la démocratie a des coûts et des particularités territoriales, historiques et culturelles, mais nous sommes obligés de constater une avancée positive de la part de ces administrations régionales. •

La Tour des Communications fait revivre la zone de l'Autoport

L'inauguration s'est déroulée le vendredi 20 avril

Le reclassement de la zone de l'autoport à Pollein a été finalement complété: en effet, dans l'après-midi du vendredi 20 avril dernier, la Tour des Communications a été inaugurée.
«*Après plusieurs années d'attente* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin lors de la cérémonie – *l'ouverture de la Tour des Communications complète les interventions que l'Administration a portées de l'avant pour la reconversion de la zone de l'Autoport Pollein-Brissogne. Un cheminement qui a été long, mais qui, à présent, est en train de dynamiser toute la zone*».

Elle accueille les bureaux de la Région et l'Inva

La nouvelle structure a coûté environ quinze millions d'euros provenant d'un financement européen et dispose d'une surface de six mille mètres carrés pour les bureaux, de mille mètres carrés qui seront utilisés en tant qu'espaces techniques, de 300 parkings gratuits et d'un service de transports publics qui la relient au chef-lieu régional tout les vingt minutes.
Depuis quelques semaines, la Tour des Communications accueille les bureaux des structures régionales des systèmes informatiques et des systèmes technologiques et elle est devenue le siège de l'Inva Spa, la société "in house" de la Région qui œuvre dans le domaine informatique.
«*La présence des structures de la Région qui s'occupent des technologies informatiques et de l'Inva au même endroit* – a ajouté le président Rollandin – *pourra optimiser l'accord entre des fonctions qui sont reliées entre elles*».

La Tour des Communications à l'Autoport de Pollein

Plus de 300 personnes travaillent dans l'édifice

Au total donc presque trois cents personnes travailleront dans cet édifice, mais, comme l'a souligné le président de la société de l'Autoport Spa Renato Praduroux: «*Le plan de réaménagement est terminé, mais d'autres investissement seront faits prochainement: nous espérons qu'ils puissent se traduire par de nouveaux emplois*». •

BATAILLES DE REINES, LES RÉSULTATS DE L'ÉLIMINATOIRE DE VERRAYES

Dimanche 22 avril dernier a eu lieu la dernière rencontre du 55ème Concours des «Batailles de Reines», à Verrayes, avec la participation d'un nombreux public.
S'agissant de la première catégorie, le bosquet a été remporté par Manila de Loris Diémoz de Quart qui en finale a éliminé Mora d'Elio Ottin d'Aoste. Ces deux vaches avaient battu en demi-finale Caprice et Coquine, toutes les deux appartenant à Jean Navillod de Verrayes, qui se sont qualifiées également pour la Finale Régionale du mois d'octobre.
En ce qui concerne la deuxième catégorie, deux vaches du même éleveur se sont battues en finale, s'agissant de Farca et de Soulida d'Aurelio Crétier de Saint-Christophe, avec le succès de la première.
Se sont également classées respectivement à la troisième et à la quatrième place, Feisan d'Ezio Vallet de Nus et Alliance de Luca Vuillermoz de Valtournenche.
Pour ce qui est de la catégorie des poids plumes, belle victoire de Contessa de Gildo Bich de Pontey face à Suisse de Giulio Borbey de Pollein. En demi-finale, Contessa avait éliminé Bandit des Frères Diémoz de Saint-Christophe, tandis que Suisse avait évincé Mourina de Mario Aguettaz de Verrayes.

Manila de Loris Diémoz

Le prochain rendez-vous avec les «Batailles de Reines» est fixé, à La Salle, le dimanche 29 avril prochain. •

EN BREF

Conférence des Présidents des Régions

La conférence des présidents des Régions et des Provinces autonomes s'est réunie le jeudi 19 avril dernier à Rome: «*Nous avons pris position au sujet de la Pac (Politique agricole commune)* – a expliqué le président de la Région Augusto Rollandin – *en demandant que l'agriculture de montagne soit également considérée*». Pendant la séance, les présidents des Régions ont ensuite analysé la proposition concernant la réforme de la Protection civile: «*L'autonomie de cet organisme étant aujourd'hui limitée, nous avons demandé une rencontre avec le Conseil des Ministres pour entamer une discussion afin de mieux comprendre quelles sont les orientations et pour avoir des éclaircissements*».

Arnad : plusieurs nouveautés

Confirmé le tandem Pierre Bonel et Alessandro Cortinovis

Selon le Président de la Section de l'Union Valdôtaine d'Arnad, la commission politique a bien travaillé pour former la liste que l'Union Valdôtaine d'Arnad présentera aux prochaines élections communales : « *Chaque étape que nous avons décidée a été extrêmement démocratique* – explique Challancin – *ayant été largement discutée et en commun accord avec le Comité de direction de notre Section. La liste que nous présenterons est formée par des personnes qui travailleront pour la continuité, la tradition et le progrès et qui apporteront également leurs précieuses contributions personnelles* ».

Plus d'espace a été réservé aux femmes

Et pour 2012, la liste "Autonomie communale Arnad" pourra compter sur plusieurs nouveautés : « *Les candidats syndic et vice-syndic seront encore Pierre Bonel et Alessandro Cortinovis* – explique Erik Challancin – *mais parmi les quinze candidats, nous avons donné beaucoup d'espace aux femmes : un changement radical, puisque jusqu'à présent la présence féminine au sein du Conseil communal était assez marginale* ». En outre, dix candidats sur quinze

Erik Challancin

étant inscrits à l'Union Valdôtaine, l'équipe sera composée également par des indépendants modérés du pays et l'âge moyen sera inférieur à quarante ans. •

Valsavarenche, la liste soutenue par l'Union est prête

Le syndic sortant Pierino Jocollé a annoncé à nouveau sa candidature

La liste est déjà prête et la Section de l'Union Valdôtaine a bien travaillé pour arriver à former l'équipe qui se présentera aux prochaines élections communales du mois de mai prochain pour la Commune de Valsavarenche. « *Dans un premier temps* – explique le président de la Section Alexandre Oddone – *nous avons essayé le chemin du dialogue avec les représentants de la minorité au sein du Conseil communal pour évaluer la possibilité de présenter une liste unique. Une solution qui aurait permis d'unir tout le pays et d'avoir un seul groupe de personnes disponibles à s'engager pour notre Commune* ».

Alexandre Oddone

La tentative ayant été vaine, la Section de Valsavarenche a œuvré pour s'organiser différemment : « *Nous pouvons compter sur le syndic sortant Pierino Jocollé, qui a annoncé à nouveau sa candidature, ainsi que concernant l'actuel vice-syndic Ilvo Martin* », commente Oddone, précisant que la liste sera soutenue par l'Union Valdôtaine, mais qu'elle comprendra également des indépendants.
« *En outre, l'équipe sera composée par d'autres administrateurs sortants, trois femmes et quelques nouveaux visages* ».
Et parmi les nouveaux visages, qui doivent être formés pour prendre prochainement la place des personnes plus âgées, il y aura deux jeunes femmes : « *La présence des jeunes à l'interieur de notre liste est importante* – précise le président Alexandre Oddone – *pour donner une nouvelle vigueur et des idées innovantes à l'équipe* ». •

Issime, Christian Linty sera à nouveau le candidat syndic

Bien que la politique soit en train de vivre une période difficile et que les personnes s'en éloignent toujours plus, la liste civique qui sera soutenue par l'Union Valdôtaine lors des élections communales du 27 mai prochain pour la Commune d'Issime présente quelques nouveautés.
« *Trouver des personnes qui ont envie de participer et de s'engager dans la vie administrative n'est pas facile ces derniers temps* – explique le président de la Section de l'Union Valdôtaine d'Issime Enrico Montanari –*pourtant, nous sommes parvenus à motiver quatre ou cinq jeunes : de nouveaux visages qui feront partie de notre équipe* ».
Quant aux autres membres, le syndic sortant Christian Linty guidera à nouveau la liste et à ses côtés, il y aura l'actuel assesseur aux Travaux publics Silvano Consol, qui prendra donc la place du vice-syndic sortant Edoardo Picca : « *Le premier citoyen a bien travaillé durant ces années et il est très apprécié des citoyens* ».
« *Notre liste* – conclut Enrico Montanari – *sera très probablement la seule à être présentée, mais il faut attendre le samedi 28, jour où les délais de présentation des listes seront terminés, pour voir s'il y en aura d'autres* ».

Enrico Montanari

Questions/Réponses sur le

Dans ce numéro nous présentons le deuxième volet du dossier sur le transport ferroviaire qui représente un service important pour la communauté valdôtaine.
Cette semaine, nous abordons les principales questions relatives à la ligne Aoste/Pré-Saint-Didier et nous donnons un compte-rendu de la rencontre publique qui s'est tenue dernièrement à Arvier à ce sujet.
La volonté de faire toute la clarté sur un thème aussi sensible trop souvent banalisé et facilement récupéré par les partis d'opposition et de se confronter avec la population pour illustrer ce que peut faire l'Administration témoigne du souci du Gouvernement de prendre en charge les préoccupations des élus locaux et des usagers pour leur apporter des réponses crédibles et justes.

La soirée organisée à la salle polyvalente d'Arvier

Quels sont les avantages et les coûts de la ligne Aoste/Pré-Saint-Didier?

Le train engendre un déficit d'environ 4 millions par an

Les trains sur la ligne Aoste/Pré-Saint-Didier sont empruntés chaque jour par quelque 250 passagers et présentent des délais de parcours supérieurs à ceux des cars mais des niveaux de confort et de fiabilité décidément inférieurs: en effet, contrairement aux trains, les cars ne sont jamais supprimés et sont toujours pourvus de chauffage en hiver et d'air conditionné en été.
Le prix du billet du train est par ailleurs plus avantageux pour l'usager: le prix de l'abonnement mensuel Aoste/Pré-Saint-Didier s'élève à 58 euros pour le car et 52 euros pour le train. Compte tenu de la réduction régionale, le prix du billet de train revient à l'usager à 31,60 euros, soit un abattement de près de la moitié par rapport au coût du car.
Toutefois, bien que moins chers pour les usagers, les trains polluent davantage que les moyens de transport sur route modernes, étant donné qu'ils roulent au diesel et ont plus de quarante ans de vie.
De plus, les frais de gestion du train sont bien supérieurs à ceux du car. Du moment où la vente des billets des trains et des cars ne suffit pas à financer les frais, c'est à l'Administration publique qu'il incombe de combler la différence entre les coûts et les recettes. La Région dépense aujourd'hui pour une course simple sur le trajet Aoste/Pré-Saint-Didier 76 euros pour le car et devra débourser 470 euros environ pour le train, une fois les compétences en matière ferroviaire acquises.

Les trains sont empruntés chaque jour par quelque 250 passagers

Les trains polluent davantage que les moyens de transport sur route modernes

Enfin, si le train coûte davantage que le car, il transporte néanmoins plus de passagers. Toutefois, compte tenu du nombre exigu des usagers de la liaison ferroviaire le maintien du train appelle à une réflexion approfondie.
Si l'on en croit l'étude commandée par la Région, le train engendre un déficit de quelque 4 millions d'euros par an, à la charge du contribuable, sans toutefois assurer des délais de parcours plus brefs et davantage de confort par rapport au transport sur route. Cette étude a servi par ailleurs à définir les interventions nécessaires pour améliorer la ligne Aoste/Pré-Saint-Didier et à illustrer les coûts et les bénéfices y afférents.
Si à cela on ajoute que les tunnels du trajet devront être mises aux normes avant 2021, sous peine de la fermeture de la ligne, pour une dépense estimée à plus de 100 millions d'euros, force est de constater que les importants investissements nécessaires pour rénover la ligne pourraient ne pas être opportuns, compte tenu du nombre des passagers transportés et des prévisions pour le futur.

Les investissements pour rénover la ligne pourraient ne pas être opportuns

Pour comprendre le coût du train, il faut également savoir qu'en 2009 Trenitalia avait formulé une requête à l'Administration régionale qui prévoyait une dépense de 13 mille euros par an pour chaque arrêt supplémentaire pour les trains en circulation sur la ligne Aoste/Pré-Saint-Didier. Etant donné que les trains sont au nombre de 24 (12 à l'aller et 12 au retour), pour les deux arrêts d'Aoste «Viale Europa» et «Aosta Istituto», le coût total annuel aurait été de 624 mille euros.

chemin de fer Aoste/Pré-Saint-Didier

Quel avenir pour la liaison Aoste/Pré-Saint-Didier?

Le choix est très délicat et doit être évalué sur le long terme

Nous disposons actuellement d'un chemin de fer, appartenant à l'Etat, qui verse dans des conditions pénibles. Toutefois, nous sommes bien conscients que le choix entre continuer à soutenir les déficits de gestion ou démanteler la ligne existante est très délicat et doit être évalué sur le long terme. Il serait par ailleurs très difficile de revenir sur le choix du démantèlement une fois la décision prise.

Actuellement aucun choix définitif

Pour cette raison la ligne ferroviaire Aoste/Pré-Saint-Didier ne fait actuellement l'objet d'aucun choix définitif. La question a été soumise au Conseil régional dans le but de parvenir à une décision le plus possible partagée après avoir entendu tous les sujets concernés.
Etant donné qu'il s'agit d'une question complexe, nous ne pouvons pas nous baser sur des comparaisons superficielles avec des projets réalisés ailleurs et ayant connu un certain succès mais difficilement transposables chez nous. C'est le cas par exemple de la ligne Meran-Malles délaissée par *Rete Ferroviaria Italiana* (RFI) et par la suite revitalisée par la Province autonome de Bozen.
Aujourd'hui cette ligne a été complètement rénovée et transporte quelque 2 millions d'usagers par an, un chiffre qui, à lui seul, devrait faire comprendre qu'il s'agit d'une situation bien différente de la nôtre: cela représente en effet un bassin d'usagers six fois plus vaste que le nôtre.

La question a été soumise au Conseil régional

De plus la ligne Merano-Malles (60 km) est deux fois plus longue que l'Aoste/Pré-Saint-Didier (31 km) et la population concernée est environ trois fois et demie plus nombreuse que la nôtre (93.658 contre 28.134).
Par ailleurs, cette infrastructure ferroviaire n'appartenant pas à l'Etat, elle a pu être développée grâce à des solutions innovantes sans tenir compte des contraintes prévues par *Ferrovie dello Stato*. Une piste cyclable a par ailleurs vu le jour parallèlement à la ligne ferroviaire. De plus, la rénovation de la ligne a coûté, au début des années 2000, 116 millions d'euros, une somme qui, aujourd'hui, au moment où l'on risque de devoir réduire certains services essentiels, serait très difficile à trouver.

La soirée à Arvier: un riche débat a permis de répondre aux questions du public

Une rencontre pour écouter les usagers et fournir les éléments afin de prendre une décision

Lundi 23 avril dernier s'est déroulée à Arvier une rencontre sur les problèmes de la ligne de chemin de fer Aoste/Pré-Saint-Didier en présence de l'assesseur régional aux transports, Aurelio Marguerettaz, et du Syndic de la Commune, Mauro Lucianaz.
La rencontre avait pour but d'informer la population sur la situation de la ligne, d'écouter les considérations des usagers et de fournir les éléments aux élus pour prendre une décision responsable sur le futur du chemin de fer. Pour une confrontation le plus possible sereine et sérieuse il faut partir d'une base de réflexion solide. A cet égard, l'Assesseur a voulu présenter les conclusions de la dernière étude commandée par l'Administration régionale sur le sujet, qui livre une analyse approfondie sur l'infrastructure et envisage les interventions nécessaires pour améliorer la sécurité de l'infrastructure et le confort des usagers.
D'après cette étude, les investissements nécessaires se chiffrent à plus de 100 millions d'euros et concernent notamment la

Mauro Lucianaz, Aurelio Marguerettaz et Marco Trevisan

Un nouveau service qui devra s'integrer à celui existant

requalification des tunnels et des gares, l'abolition des passages à niveau et l'achat de nouveau matériel roulant.
Face à un tel effort financier, il importe alors d'évaluer les besoins réels, les usagers concernés et le rapport entre engagement consenti et service fourni. Et cela compte tenu de la situation actuelle de l'infrastructure et de l'offre de transport sur le trajet Aoste/Pré-Saint-Didier: le train met 50 minutes pour parcourir 31 km depuis Aoste à Pré-Saint-Didier pour quelque 250 passagers par jour.
L'offre de transport peut compter sur 24 trains par jour (aller-retour) et 30 cars (aller-retour).
Etant donné qu'avec la dévolution des compétences le coût du train est entièrement à la charge de l'Administration régionale (voir également encadré ci-contre), on peut se demander si dans ces conditions il est encore justifiable de maintenir la ligne en service.
L'Assesseur a par ailleurs présenté un plan financier détaillé des coûts pour les travaux sur la ligne, sans compter que celle-ci aujourd'hui génère un déficit de quelque 4 millions d'euros par an.
Pour ce qui est des solutions alternatives au train, étant donné qu'on dispose d'un couloir important reliant Aoste à Pré-Saint-Didier, a été envisagée la possibilité de fournir un service de car et de réaliser éventuellement une piste cyclable. Ce nouveau service devra s'intégrer avec le service de transport sur route actuellement existant dans un souci de rationalisation de l'offre des transports.
A la fin de la rencontre un riche débat a permis de répondre aux questions du nombreux public.

Carrozzeria ALPINA s.n.c.

> Anno di fondazione 1977
> Pulizia interna ed esterna del veicolo anche per piccole riparazioni
> Auto sostitutiva gratuita per il tempo necessario alla riparazione
> Servizio tirabolli
> Presa e riconsegna dell'auto a domicilio
> Dotata delle migliori e moderne attrezzature per gli interventi di carrozzeria
> Consulenza e gestione totale del sinistro
> **Garanzia totale illimitata sul lavoro**

AZIENDA AFFILIATA ALLA RETE
amica CARROZZERIA
L' Associazione dei Carrozzieri Valdostani

Carrozzeria ALPINA s.n.c.
Loc. Grand Chemin, 57 ¦ 11020 Saint-Christophe (AO) ¦ Tel: 0165 45652 ¦ Cell. 328 7591707 ¦ Fax 0165 45652
Email: info@carrozzeriaalpina.com ¦ **www.carrozzeriaalpina.com**

Les Sections de Sarre et de Chesallet fêtent le printemps

Diego Empereur, Roberto Vallet, Ego Perron, Silvano Avantey et Silvia Vallet

Vendredi dernier, l'assemblée et la fête

Les Sections de l'Union Valdôtaine de Sarre et de Chesallet se sont réunies, le vendredi 20 avril dernier, à l'occasion de la Fête du printemps organisée par les Comités de Direction des deux Sections.

La soirée a été inaugurée par l'assemblée des Sections: les deux présidents Silvano Avantey et Silvia Vallet ont discuté de plusieurs arguments d'actualité sur lesquels sont également intervenus le syndic Roberto Vallet, le président du Mouvement Ego Perron et le Chef de Groupe au Conseil régional Diego Empereur. Après le compte rendu des Présidents sur le travail accompli par les Sections, qui ont enregistré l'accroissement du nombre des adhérents et l'entrée au sein du mouvement de plusieurs jeunes, Ego Perron a souligné que la présence si nombreuse à l'assemblée est une réponse saine et positive face aux difficultés que la politique rencontre pendant cette période antipolitique.

«*Les vicissitudes des partis italiens ne sont pas d'une grande aide* – a-t-il commenté – *et les gens s'éloignent toujours plus de la politique. Il faut faire une différence entre ce qui se passe en Vallée d'Aoste et dans le reste de l'Italie: l'Union à le devoir de répondre à ce moment de difficulté de la politique*».

La parole est ensuite passée à Roberto Vallet qui a illustré les conséquences que ce moment de difficulté de la politique a sur la Commune.

«*Des choix extrêmement forts ont été faits, des choix qui concernent chacun de nous: nous devons faire des sacrifices, tout en continuant à écouter les citoyens, leurs besoins et en travaillant pour l'épanouissement de notre collectivité*».

Le débat s'est poursuivi avec des considérations apportées par Diego Empereur qui, après avoir rappelé que les sections de Sarre et de Chesallet sont sorties ces dernières années d'une période difficile, a expliqué le parcours de l'Administration régionale face à la crise.

«*Pour bien travailler* – a-t-il souligné – *il est nécessaire d'avoir une bonne équipe avec des rôles différents: le Groupe au Conseil de la Vallée cherche à donner des réponses claires face à ce moment de difficulté. Notre Mouvement est composé de différents organes, mais surtout de l'engagement des adhérents qui, à travers leur présence et leur disponibilité, arrivent à apporter une contribution fondamentale à une politique faite d'engagement et d'honnêteté et non pas du "tornaconto personale". Il y a encore au sein de l'UV de la place pour ceux qui veulent s'engager pour la communauté et faire progresser les idéaux et les principes de notre Mouvement*».

Puis, la soirée s'est terminée par un dîner au restaurant L'Ancien Braconnier, un moment de fête partagé joyeusement par tous les présents. •

"Nos contemporains illustres": découvrez le Val d'Aoste qui fut

15 - Eugénie Martinet

A Milan, elle fréquente les milieux littéraires animés par Gadda, Montale, Vittorini et Saba

Née à Aoste en 1896 au sein d'une illustre famille originaire de La Thuile, Eugénie Martinet se distingue dès le lycée par son talent dans la composition de vers; étudiante de l'Université de Turin, elle fréquente les leçons d'Arturo Graf et d'Antonio Gramsci, tout en continuant à composer des poèmes, s'inspirant aussi de la douloureuse expérience de la première guerre mondiale. A la suite du mariage avec Luigi Dolchi elle s'établit à Milan, où, par le biais de son beau-frère, l'écrivain Sergio Solmi, elle a l'occasion de fréquenter les milieux littéraires de la ville, animés par des personnalités telles que Carlo Emilio Gadda, Eugenio Montale, Elio Vittorini et Umberto Saba. Sa production poétique, entre 1920 et 1940, est majoritairement en langue italienne, mais demeure

Son premier recueil en patois suscite l'intérêt de la critique italienne

en grande partie inédite, tout comme les poèmes en français, plus tardifs et moins nombreux: on rappelle la plaquette *Al piccolo Giulio*, éditée en 1921 à l'occasion de la naissance de son fils,

Un langage recherché, raffiné, fruit d'une recherche des anciens mots oubliés

et le recueil *Primo dono*, de 1925. C'est surtout l'emploi du patois valdôtain qui permet à Eugénie Martinet d'exprimer pleinement son inspiration: le sien est un langage recherché, raffiné, fruit d'une recherche des anciens mots oubliés, dans les ouvrages des écrivains du passé ou chez les personnes âgées des villages; en même temps, elle crée de néologismes empruntés au français et à l'italien. Son premier recueil en patois (qui date probablement de 1935), *La Dzouére entzarmaie*, suscite l'intérêt de la critique italienne. La seconde guerre mondiale ramène la poétesse à Aoste: sa famille, notoirement antifasciste, se disperse: son frère s'expatrie, son mari est prisonnier en Allemagne, son fils rejoint le maquis. Après la Libération, elle retourne à Milan, tout en conservant d'étroits rapports avec le milieu intellectuel valdôtain, en collaborant aux journaux «Lo Partisan» et «La Grolla», ainsi qu'à la revue «Le Flambeau». En 1957 paraît le recueil *Se vuoi ti guido io*, avec des poèmes en italien et en patois; son dernier ouvrage, *Meison de berrio, meison de gllièse*, qui lui vaut l'appréciation d'Eugenio Montale, date de 1964. Après la mort de son mari, en 1968, elle rentre à Aoste et s'établit dans l'ancienne demeure de famille à Bibian, où elle continue à écrire jusqu'à sa mort, survenue en 1983. •

ÉVÈNEMENTS

La section de l'Union Valdôtaine de Torgnon

organise son dîner social

vendredi 11 mai 2012
à 20h00
auprès de l'Hôtel Zerbion de Torgnon

Le prix est de 28,00 euros.

Pour les réservations, s'adresser, dernier délai le mardi 8 mai prochain, à Nathalie Chatillard (328 0331689), à Denise Pession (340 3305711).

le peuple valdôtain

Avis aux destinataires.
Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux «Le Peuple Valdôtain» apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 du dit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à:
Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Hebdomaidaire de l'U.V.
et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple S.r.l.»
27, 29 av. des Maquisards - Aoste
tél. 0165 26 14 69 - fax 0165 23 41 40
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN
La page 8 est cordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Valllée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
loc. Grand Chemin, 16 - Saint-Christophe
tél. 0165 23 68 88 - fax 0165 184 51 53

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
loc. Amérique, 97 - Quart
tél. 0165 76 12 06 - fax 0165 76 11 12

TARIFFE INSERZIONE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali € 21,00 al modulo
• Occasionali € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali € 26,00 al modulo
• Occasionali € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

ABONNEMENTS
€ 25,00 Italie - € 30,00 Etranger

Un pacte pour l'avenir : l'accord signé par les mouvements autonomistes

Il **Partito Autonomista Trentino Tirolese** (PATT), la **Südtiroler Volkspartei** (SVP), l'**Union Valdôtaine** (UV), **Union Autonista Ladina** (UAL), **Slovenska Skupnost** riuniti a Trento in data 14 aprile 2012,

preso atto :

che i Partiti autonomisti del Sudtirolo, del Trentino e della Val d'Aosta e del Friuli Venezia Giulia si fanno da sempre portatori dei valori dell'Autonomia, sia che essa dipenda dalla presenza di grandi minoranze etnico-linguistiche che da una radicata cultura dell'autogoverno che si richiama ad epoche lontanissime e ad esperienze e dinamiche consolidate nei secoli ;

che fin dalla loro fondazione essi, anche nelle congiunture più difficili, hanno collaborato insieme nel nome di quegli ideali che li accomunano e che li hanno resi storicamente paladini della tutela delle prerogative autonomistiche ;

che praticare l'autonomismo, promuovere ed esercitare l'Autonomia anche attraverso il governo della cosa pubblica significa esercizio di libertà e di responsabilità, di partecipazione diretta e consapevole allo sviluppo dei rispettivi territori di riferimento ;

che oggi più che mai è fondamentale il richiamo alla Costituzione : la legge fondamentale dello Stato ha sancito infatti in modo inequivocabile e sostanziale la tutela delle Autonomie speciali, in virtù di un patto preciso che lo Stato repubblicano ha voluto sottoscrivere con le nostre genti prima ancora che con le nostre istituzioni locali ;

che le ideologie tradizionali sono franate con l'evoluzione della storia e nello stesso tempo molti modelli nazionali, in Europa, stanno arrancando sotto il peso di un mondo che cambia profondamente e che chiede dinamiche profondamente diverse ed in particolare un nuovo modello regionalista più forte ed efficiente ;

ribadito inoltre :

che i cinque Partiti autonomisti dell'arco alpino, anche in virtù del profondo radicamento che possono vantare, rimangono a testimonianza di un percorso politico e storico di lungo corso : ancora oggi essi hanno un ruolo fondamentale nel rimarcare la necessità della valorizzazione e della tutela delle Autonomie speciali, le quali sono il risultato del riconoscimento da parte dello Stato delle storie, sensibilità e culture particolari presenti, da sempre, nei nostri Territori e preesistenti alla nascita degli Stati nazionali ;

che è oggi in atto una stagione di profonda e grave crisi economica e istituzionale dello Stato italiano, di fronte alla quale le Autonomie, anche nella logica del principio di sussidiarietà, possono esprimere un valore fondamentale, quello della responsabilità, del saper fare meglio, anche a parità di risorse, rispetto a quello che potrebbe fare altrimenti lo Stato attraverso la sua logica centralista, lontana dalle esigenze e dalle ambizioni dei territori periferici ;

che le Autonomie del Trentino, del Sudtirolo, della Val d'Aosta e del Friuli Venezia Giulia rappresentano in questo senso un modello positivo dentro un quadro di generale degrado in cui versano molte amministrazioni pubbliche sul piano nazionale ;

che l'Autonomia non costituisce solo una rivendicazione naturale ma un grande impegno collettivo nel quale è decisivo coinvolgere le Comunità autonome, rendendo i cittadini stessi parte attiva di questo processo : ancor prima che un diritto, l'autogoverno è una forte presa di coscienza, una pratica di responsabilità, una messa in opera di valori immateriali che il popolo trentino, sudtirolese, valdostano, ladino e del Friuli Venezia Giulia esercitano concretamente da sempre ;

che le Province e le Regioni autonome hanno ben presente la crisi profonda in cui versa il Paese ed è noto quanto elevato sia il contributo anche finanziario che esse stanno dando negli ultimi anni per aiutare l'Italia a riprendersi ;

tutto ciò premesso,

PATT, SVP, Union Valdôtaine, Union Autonomista Ladina e Slovenska Skupnost si impegnano reciprocamente a :

sostenere presso i competenti organi nazionali l'elaborazione di un serio e autentico progetto politico federalista e autonomista di ampio respiro che possa aiutare il Paese a ragionare su una prospettiva in grado di declinare in modo innovativo il rapporto centro/periferie, pretendendo tuttavia nel contempo dallo Stato italiano serietà, mantenimento degli accordi presi e rispetto delle identità locali ;

far sì che l'Autonomia all'esterno dei territori a Statuto speciale non venga percepita quale forma di privilegio o chiusura o autoreferenzialità ma, al contrario, come un'opportunità in funzione della quale costruire relazioni con tutti coloro che credono nelle potenzialità di questo principio di libertà, avendo dimostrato che i sistemi di autonomia del Trentino, del Sudtirolo, della Val d'Aosta e del Friuli Venezia Giulia sono funzionali, efficaci ed efficienti in termini anche gestionali ;

compiere ogni sforzo per migliorare costantemente l'efficienza delle autonomie speciali e renderle sempre più efficaci e meno costose e quindi esempi di amministrazione virtuosa ;

fare fronte comune nell'assunzione di responsabilità nei confronti dello Stato, partecipando correttamente al risanamento del debito nazionale e al riscatto della Repubblica ;

ottenere che lo Stato italiano conceda alle regioni e provincie autonome di riferimento la potestà di amministrarsi in modo ancora più completo, disponendo di un'Autonomia integrale che consenta di consolidare e portare ad effettivo compimento i rispettivi sistemi autonomistici, attuando anche le competenze non ancora assegnate e sgravando ulteriormente di questo compito lo Stato, con l'assunzione precisa di ulteriori responsabilità da parte del Trentino, del Sudtirolo, della Val d'Aosta e del Friuli Venezia Giulia ;

rafforzare significativamente la collaborazione tra i cinque partiti autonomisti dell'arco alpini, ritenendo che la delicatezza del momento richieda un coordinamento permanente attraverso il quale moltiplicare le occasioni di raccordo e di confronto, specialmente in una fase di ripetuti attacchi sistematici alle nostre Autonomie e di fronte al rischio di un mancato rispetto da parte delle istituzioni statali dei patti sottoscritti ;

esplicitare attraverso questo coordinamento permanente tutta una serie di iniziative politiche strategiche attraverso le quali difendere e promuovere anche sul piano nazionale lo status delle rispettive regioni e provincie autonome, per fare massa critica sia nei confronti del governo centrale sia riguardo all'istituzione comunitaria : quest'ultima dovrà infatti esprimere sempre più il concetto di un'Europa dei Popoli e delle Regioni in grado di rispettare le singole identità e valorizzare le singole istanze di autonomia.

Trento, 14 aprile 2012

Il Segretario politico del PATT
Ugo Rossi
L'Obmann della SVP
Richard Theiner
Il delegato di Slovenska Skupnost
Igor Gabrovec
Il Presidente dell'Union Valdôtaine
Ego Perron
Il segretario politico della U.A.L.
Luigi Chiocchetti

Modifications concernant la santé et médecine pénitentiaires

Il fallait résoudre les éléments inconstitutionnels soulevés par l'Etat

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité le projet de loi modifiant la règlementation régionale concernant l'exercice des fonctions en matière de médecine et santé pénitentiaires transférées à la Région autonome Vallée d'Aoste par norme d'application de 2010. Le texte se compose d'un seul article et a pour but de résoudre les éléments inconstitutionnels soulevés par l'Etat par rapport au document de 2011 (qui prévoyait le transfert du personnel sanitaire et des ressources instrumentales et d'organisation du Département de l'administration pénitentiaire à l'USL), avec une attention particulière à la sauvegarde des positions du personnel déjà en place à la prison de Brissogne.

Une table de travail au niveau régional sera mise en place

Par cette initiative, les éléments qui ont déterminé la raison d'inconstitutionnalité par le Gouvernement ont été éliminés, en établissant que les rapports de travail du personnel médical opérant, à la date d'entrée en vigueur de la présente loi, à la prison de Brissogne continue à être règlementés par la loi n° 740 de 1970. Après l'approbation de ce projet de loi, une table de travail au niveau régional sera mise en place, avec l'implication des organisations syndicales, pour la définition des procédures d'acquisition du personnel et de son salaire, en cohérence avec l'Accord collectif national pour la médecine générale.

Le parcours relativement au transfert définitif à la Région des fonctions en matière de médecine et santé pénitentiaires, longuement attendu, pourra enfin se conclure.

Une régionalisation de la santé pénitentiaire qui permettra de mettre en place des interventions, s'adressant aux détenus et au personnel travaillant dans la structure, visant notamment à réduire le plus possible le risque de pathologies liées à la situation

La prison de Brissogne

Le parcours du transfert définitif à la Région pourra enfin se conclure

de détention, avec une attention particulière à la prévention des maladies infectieuses.

Pour l'assesseur à la santé, au bien-être et aux politiques sociales, Albert Lanièce, qui est intervenu au cours de la discussion : *« Une assistance adéquate aux détenus et aux personnes travaillant à la prison est garantie. Cette modification reçoit les indications au niveau ministériel et dans un second temps nous aurons la possibilité avec les délibérations du Gouvernement régional de recevoir les indications de la loi. La Commission paritaire est en train de travailler avec l'USL et nous pouvons désormais affirmer que le modèle d'organisation est presque achevé. »* •

Modifications des dispositions en matière de troubles spécifiques d'apprentissage

Pas de compensation pour les membres du Comité technique et scientifique

L'Assemblée régionale a approuvé à l'unanimité les modifications concernant les dispositions en matière de troubles spécifiques d'apprentissage.

Le texte est composé d'un seul article et a pour objectif de spécifier que les membres du Comité technique et scientifique, auquel revient la coordination des actions et interventions sur les TSA, ne reçoivent aucune compensation, suite à l'entrée en vigueur de la norme nationale qui règlemente ce domaine.

Lors de la présentation du projet de loi, notre conseiller régional Alberto Crétaz, rapporteur du document au Conseil de la Vallée, a déclaré : *« La Région autonome Vallée d'Aoste a été parmi les premières régions en Italie à approuver une loi concernant les troubles spécifiques d'apprentissage, en légiférant sur ce que prévoyaient simplement les diverses circulaires ministérielles et régionales. Au sein de notre région, beaucoup de travail sur la connaissance et l'application de cette loi a été effectué, également à travers des initiatives de formation et en particulier avec la synergie qui s'est créée entre tous les acteurs du système, qu'ils soient scolaires, sanitaires ou du monde de l'associationnisme et du bénévolat. »*

Le Palais régional

Pour l'assesseur à l'éducation et à la culture, Laurent Viérin, qui est également intervenu lors du débat : *« Ce projet de loi s'insère dans une optique de rationalisation et de limitation de la dépense publique. En ce qui concerne le matériel qui est utilisé à l'école et à la maison, nous avons accueilli les considérations exprimées et nous nous engagerons par une circulaire à éclaircir l'utilisation de ces instruments et à donner la possibilité d'utiliser ces instruments également à l'école. »* •

LE COIN DU DIALOGUE — Emily Rini

Il faut retrouver les valeurs sociales

Nous espérions une intervention extraordinaire

Chers amis unionistes, lorsque nous avons été élus au Conseil de la Vallée il y a quatre ans, je n'imaginais absolument pas que nous aurions dû faire face à une crise de l'ampleur de celle que nous sommes encore en train de traverser. Il n'est pas facile de faire les justes choix quand l'on doit composer avec des impositions et des restrictions comme celles avec lesquelles nous avons à faire quotidiennement. Il est décourageant de rencontrer et de se confronter tous les jours avec des personnes qui voient leur futur incertain et difficile.

En 2009 déjà, le Gouvernement a adopté le premier paquet anticrise que, lorsque nous l'avons voté, nous espérions une intervention extraordinaire. La conjoncture générale de difficulté a par contre fait que ces mesures de soutien aux familles et aux entreprises ont dû être reproposées jusqu'à aujourd'hui.

Nous devons combattre le lieu commun « ils sont tous pareils »

Mais ces années n'ont pas seulement été caractérisées par la crise économique qui, tout en étant grave et alarmante, m'inquiète certainement moins qu'une crise encore plus profonde et préoccupante comme celle des valeurs. Je ne me réfère pas seulement aux valeurs morales, lesquelles connaissent la crise depuis plus longtemps encore, mais je me réfère à la perte des valeurs sociales et la désaffection envers la politique en est un exemple éclatant. Certes, les scandales récents n'aident pas les personnes, et en particuliers les jeunes, à croire dans le travail des administrateurs. Mais c'est nous, élus, à devoir se retrousser les manches les premiers et, avec sérieux et engagement, essayer de combattre le lieu commun « ils sont tous pareils ».

Je crois que l'Union Valdôtaine, plus que les réflecteurs et la une

L'Union Valdôtaine travaille quotidiennement sur le territoire

des journaux, a cherché de travailler quotidiennement sur le territoire par l'intermédiaire de ces élus mais aussi par le biais de ses inscrits et sympathisants avec des actions concrètes qui tentent de donner des réponses immédiates aux citoyens.

J'ai toujours cru que les critiques sont une valeur ajoutée dont il faut tenir compte pour essayer de faire toujours mieux. Mais les critiques sont bien différentes des polémiques stériles, sans propositions concrètes et alternatives, qui visent exclusivement à confondre encore plus le citoyen et créer confusion et faux alarmismes.

Dans ce moment historique, je crois que l'une des missions des partis est de rapprocher les personnes, la population à la vie publique et cela peut être accompli uniquement avec le sérieux, l'engagement et le travail de chacun de nous.

J'ai partagé avec vous mes préoccupations mais je voudrais également vous faire part de ma joie en voyant la nouvelle énergie, le frais enthousiasme et la passion renouvelée qui sont en train de caractériser la Jeunesse Valdôtaine, une réalité qui nous fait plaisir et bien espérer pour le futur. •

Calendrier des séances du Conseil de la Vallée

Mercredi 2 et jeudi 3 mai 2012
Mercredi 16 et jeudi 17 mai 2012
Séance ordinaire et session européenne et internationale
Mercredi 6 et jeudi 7 juin 2012